



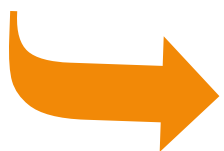
Septembre
2026

FO COM \ LA POSTE
SOCIAL



**TU ES CDD
À LA POSTE ?**

**NE LAISSE PAS PASSER LES AIDES ET
AVANTAGES AUXQUELS TU AS DROIT !**



Chaque année, des milliers de postiers ne profitent pas de toutes les **Activités Sociales et Culturelles (ASC)** proposées par les CSE.

FO Com agit pour que chaque salarié, quel que soit son contrat, puisse accéder à ces droits et améliorer son pouvoir d'achat.

Les ASC, c'est quoi exactement ?

Les Activités Sociales et Culturelles sont des aides financées par les CSE pour améliorer le quotidien des salariés et de leur famille.

ELLES COUVRENT NOTAMMENT :

- Les loisirs et la culture
- Les vacances
- La restauration collective
- La parentalité
- La solidarité envers les aidants et les salariés en situation de handicap (BOE)
- Les aides pour les enfants en situation de handicap ou rencontrant des difficultés

Parce qu'être en CDD ne doit pas être un frein à l'accès aux prestations sociales, **FO Com veille à ce que chacun puisse bénéficier des dispositifs existants.**

Comment savoir de quel CSE tu dépends ?

Selon ton affectation, tu es rattaché à un CSE d'établissement.

Pour l'identifier :

- Consulte les panneaux d'affichage de ton établissement
- Contacte un représentant FO Com
- Ou écris-nous directement : <https://www.focom-laposte.fr/nous-contacter/>

Chez FO Com, nous t'aidons à trouver rapidement les informations auxquelles tu as droit.

Concrètement, à quoi as-tu droit ?

TON CSE D'ÉTABLISSEMENT PEUT TE PROPOSER :

- Billetterie à tarifs réduits (cinéma, spectacles, concerts, événements sportifs...) Cartes cadeaux et dotations ponctuelles
- Offres négociées et réductions exclusives
- Aides aux vacances et aux loisirs

Pour en profiter, il te suffit généralement de créer ton compte sur la plateforme de ton CSE.

ET CE N'EST PAS TOUT !

Lorsque ton CSE d'établissement délègue certaines prestations au **CSE Central**, tu peux accéder à de nombreuses aides complémentaires via **UP Kalidéa** : <https://moncompte.up-cse.fr>

APRÈS RÉCEPTION DE TON CODE D'ACCÈS, TU POURRAS CRÉER TON COMPTE ET BÉNÉFICIER NOTAMMENT DE :

- Chèques-vacances abondés
- Séjours et vacances subventionnés
- Aides aux colonies de vacances et aux séjours des enfants
- CESU préfinancés
- Aides à la garde d'enfants
- Aides à la périscolarité et au soutien scolaire
- Dispositifs spécifiques pour les enfants en situation de handicap

Pour découvrir l'ensemble des prestations : <https://cse-laposte.fr/>

FOCom t'accompagne pour ne rien perdre de tes droits

Les ASC peuvent parfois sembler complexes : plusieurs plateformes, des conditions différentes selon les CSE, des démarches administratives à effectuer...

- **C'est précisément là que FOCom fait la différence.**

NOS REPRÉSENTANTS SONT PRÉSENTS POUR :

- T'orienter vers les bonnes démarches
- T'aider à créer tes comptes
- T'expliquer les aides auxquelles tu peux prétendre
- T'accompagner dans tes demandes

Perdu dans la jungle des ASC ?

Contacte ton représentant FOCom ou écris-nous directement : <https://www.focom-laposte.fr/nous-contacter/>

FOCom : un syndicat qui informe, accompagne et défend les droits de tous les postiers.

Parce qu'un droit non utilisé est un droit perdu, FOCom se mobilise pour que chaque CDD profite pleinement des aides, des avantages et de la solidarité auxquels il a droit.

DÉTERMINÉS